Parti Communiste Révolutionnaire de France
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Pour que la RATP reste un service public, salariés et usagers,
AGISSONS TOUS ENSEMBLE !

Le 9 décembre 2020, sous la présidence de Valérie Pécresse (LR), le Conseil d'administration d'Ile de France Mobilités (IDFM) a adopté les détails du processus d'ouverture à la concurrence des transports pour la RATP.

Ce processus de privatisation, qui englobe les transports RATP et SNCF, prévoit la reprise des centres bus RATP par IDFM. Il a été signé début octobre en application de la directive européenne qui autorise l'arrivée de nouveaux opérateurs autres que la RATP.

L'objectif de V. Pécresse est d'accélérer cette ouverture pour, prétend-elle, « *une amélioration de la qualité du service pour les voyageurs, une redynamisation des lignes Transilien en souffrance, une baisse des coûts par une organisation permettant de faire des économies pour davantage de transports*. »

Il faut savoir qu'avec une fréquentation de plus de 3,4 millions de passagers par jour, le réseau francilien s'étend sur 1 700 kms de lignes, dont l'exploitation serait cédée à des entreprises privées, par étapes entre 2023 et 2033, selon le calendrier suivant :

- cinq lignes de RER (A en 2023, B en 2029, C en 2033, D en 2032, E en 2027, les A et B étant actuellement coexploitées par la SNCF et la RATP)

- huit lignes de trains régionaux (H en 2028, J en 2025, K en 2028, L en 2025, N en 2026, P en 2027, R en 2027, U en 2026, deux lignes de tram-train (T4 et T11 en 2023)...

… Ce qui représente au total la desserte de 392 gares et stations !

Deux lignes de tram-train en construction (T12 et T13) viendront compléter ce réseau dans les prochaines années ainsi que le RER E à l'ouest en 2027.

Déjà, de nouvelles lignes ne sont plus sous le statut de service public, notamment celle du tram T9 Paris-Orly, qui doit être mise en service en 2021, et qui sera exploitée par Keolis, filiale de la SNCF.

Dans un premier temps, sera concerné le réseau de bus « banlieues » pour lequel sera désigné un nouvel exploitant en 2025 ; puis dans un deuxième temps, ce sont les lignes de bus « Paris » qui seront privatisées.

. . . / . . .

pcrf-ic.fr unionjc.fr
Les Amis d'Oulianov - BP 40084
75 862 PARIS CEDEX 18

Cette privatisation dégradera les conditions de travail et la sécurité des agents RATP, ainsi que la garantie de prestations de service de qualité dues aux usagers, contrairement à ce qu'affirme V. Pécresse.

Un responsable syndical d'un dépôt de bus déclare : « *Les banlieues seront les premières laissées de côté. Là où les usagers doivent aujourd'hui attendre huit minutes pour prendre le bus, ils devront attendre vingt minutes* ».

L'exemple de l'échec des transports qui ont été privatisés en Angleterre au début des années 1980 est édifiant, avec leurs déraillements qui ont fait des morts, leurs retards permanents, leurs tarifs exorbitants. Une situation qui a conduit le gouvernement britannique à investir des sommes colossales dans ce secteur pour revenir progressivement à des transports publics apportant plus de sécurité, plus réguliers et moins onéreux.

On a là un service public sacrifié sur l'autel des profits quand on constate que le groupe RATP a généré d'excellents résultats en 2019, avec un chiffre d'affaires de 5,7 milliards et un résultat net de 131 millions d'euros, malgré les grèves ayant eu lieu à la fin de l'année 2019.

Avec cette reprise des centres Bus par IDF Mobilités, leur transformation en entreprises autonomes supprimera la moitié du personnel, soit environ 18 000 emplois représentant la moitié de l'effectif de la RATP.

Cela se traduira par des ruptures conventionnelles collectives (RCC), par l'application de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) de décembre 2019 permettant à la Convention collective des transports urbains de remettre en cause la durée du temps de travail et de repos, les congés, la flexibilité et les salaires. Ces mesures seront donc applicables aux salariés statutaires de la RATP qui seront transférés dans ces nouveaux centres bus privatisés et filialisés.

Notre société capitaliste, à travers la politique menée par ses gouvernants, veut sacrifier tout un pan de services publics au profit d'exploitants privés, en leur livrant sur un plateau une Régie de transports dont le fonctionnement a fait ses preuves, même s'il est sûr que des améliorations doivent y être apportées par un renforcement du trafic des bus et métros, une augmentation du personnel dans les stations et un salaire plus élevé.

Le PCRF apporte son soutien aux travailleurs de la RATP pour que, tous ensemble avec les usagers parisiens, nous fassions barrage à cette casse du service public programmée.

Notre Parti appelle à une forte mobilisation le 17 décembre 2020 contre une détérioration des conditions de transports, et contre l'augmentation du prix des billets qu'entraînerait cette ouverture à la concurrence.

Le PCRF, décembre 2020

Qui sommes-nous ?

Le Parti Communiste Révolutionnaire de France

- fonde sa politique sur le marxisme-léninisme, et conduit le combat quotidien contre le capitalisme, en dénonçant la propriété privée des moyens de production et d'échange et le contenu de classe de l'État bourgeois.

- vise à devenir l'outil d'avant-garde de la classe ouvrière et des couches opprimées, pour conduire la révolution socialiste, instaurer le socialisme dans la perspective du communisme, fondé sur le pouvoir du prolétariat, la propriété sociale et collective des moyens de production et d'échange, et la planification démocratique centralisée.

Je rejoins

le Parti Communiste Révolutionnaire de France

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email :

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.